



**Francophonie, analyse du discours politique.
Enseignement du module Francophonie(s) : une expérience
algérienne**

Mériem BEDJAOUI

Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques, Alger
bedjaoui22@hotmail.com

Algérie : une Francophonie/francophonie au quotidien !!!!

En Algérie, la langue française est présente, au quotidien, aux côtés de l'arabe et de ses différents parlers, de tamazigh et de ses variantes. Inséré dans toutes les sphères de la vie, ce « butin de guerre » comme aimait à le qualifier Kateb Yacine, le français a encore de beaux jours devant lui, malgré les multiples discours officiels qui tendent à le reléguer au rang de langue étrangère au même titre que l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

Enseignée dès la 3^{ème} année primaire (contrairement à l'anglais qui n'est introduit qu'en 8^{ème} année), la langue française est langue d'enseignement, au niveau du supérieur, dans les universités et dans les grandes écoles dont les formations sont du domaine des sciences technologiques et médicales. Celle-ci est souvent sollicitée dans la formation professionnelle et paramédicale. Malgré les quatre textes officiels portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe (loi 91-05-1991, décret législatif 92-02-1991, décret présidentiel 92-303-1992, ordonnance 96-30-1996), la majeure partie des administrations et des entreprises publiques continuent à y déroger par l'emploi de la langue française.

Quant aux médias, notamment la presse francophone (présente dès l'ouverture du pays au multipartisme en 1988), son lectorat reste assez important et concurrence, bien des fois, la presse arabophone.

Notons également un certain regain pour l'écriture chez une jeune génération d'auteurs, pour qui, l'utilisation du code linguistique de l'ancien colonisateur s'effectue sans aucun complexe. Cette situation particulière caractérise certainement un bilinguisme, voire un multilinguisme assumé, aujourd'hui.



Francophonie, OIF et discours officiel

Malgré un discours téméraire, renonçant à l'intégration de l'Algérie à l'OIF, la réalité est tout autre. Cent trente-deux années de présence française ne peuvent être évacuées par des décisions politique et idéologique de façade. Une politique linguistique ambiguë est née d'une stratégie imposée par une frange arabophone au pouvoir, au lendemain de l'indépendance, qui voit en la francophonie une immixtion politique qui serait la suite des précédentes et que le français serait :

La langue étrangère qui empêcherait l'arabe de se développer et de suivre l'évolution de la technologie et du monde moderne.

Cette langue de l'ancien colonisateur ne peut que drainer avec elle une culture occidentale divergente de la culture arabomusulmane (essentiellement en ce qui concerne la religion et la place de la femme dans la société).

La langue française joue un rôle politique d'effraction au détriment d'une langue arabe, catalyseur de la solidarité arabe en ce qui concerne certaines causes (Palestine, Irak etc.) (Grandguillaume, 2008 : 32-34)

Si cette stratégie a été payante pendant près de 4 décennies, occultant sciemment le multilinguisme, caractéristique du pays depuis des millénaires, une première ouverture s'est faite avec l'avènement du multipartisme et, l'arrivée du président Bouteflika au pouvoir. Depuis le sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Beyrouth, en 2002, le président algérien avait appelé à plus de coopération entre les pays ayant en partage le français, comme le précise cet extrait :

On ne peut trouver de meilleure justification à notre présence à cette réunion. Nous sommes conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français par des pays de tous les continents, et qui, facilitant le dialogue et la communication entre eux conduit, nécessairement, à une plus grande compréhension, et à un resserrement de leur solidarité. L'usage de



la langue française est un lien qui assure notre unité. Mais c'est dans la diversité des cultures représentées ici que réside notre véritable richesse, car ces cultures sont ici le moyen de communication qu'offre la langue française. Le dialogue des cultures est donc ici une réalité qu'il nous appartient de faire fructifier. Le mérite d'une langue n'est pas seulement d'être l'expression d'une civilisation, mais de servir de lien entre des civilisations différentes, et d'assurer ainsi, non seulement leur compréhension mutuelle, mais l'enrichissement de chacune d'elles par les autres. (Président Bouteflika, www.présidence.dz)

Quelques années plus tard et sous la pression des courants islamistes, l'intégration de l'Algérie à la Francophonie n'était plus envisageable, celle-ci étant considérée par les tenants d'une islamisation du pays comme une éventuelle « refrancisation » de l'Algérie par le clan au pouvoir.

Francophonie/francophonie : leur enseignement à l'Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques d'Alger

Ecole issue des récentes réformes de l'enseignement supérieur (2009), l'ENSSP a le statut d'un pôle d'excellence dont les formations retenues ne prennent en charge que les niveaux master-doctorat du LMD.

Aussi, vu les spécialités dispensées dans le domaine de la science politique, nous avons orienté nos contenus de programme en fonction des objectifs de la formation et axé nos enseignements sur des textes en rapport avec la discipline, avec, comme sous-bassement théorique, l'analyse du discours. Pour ce faire, nous avons retenu quelques pistes de réflexion.

Nous avons abordé, dans un premier temps, les deux concepts d'un point de vue étymologique puis historique. Ensuite, il était nécessaire de mettre l'accent sur l'OIF en tant qu'organisation internationale. Le contenu de sa charte ayant fait l'objet d'un exposé suivi de débat. Enfin, un rappel des pays francophones membres, non membres, pays non francophones membres ou observateurs, nous a permis de faire un choix de textes



d'auteurs étrangers à la science politique tels que l'écrivaine Calixthe Beyala (avec *Mais que fait le Qatar dans la francophonie ?*) et le sociolinguiste Ngalasso Mwatha (*Et si les africains quittaient le sommet de Montreux ?*).

Les textes en question étaient accompagnés d'un questionnaire fractionné en trois étapes : des questions portant sur la compréhension, sur le fonctionnement de la langue, avec une expression écrite qui résume le point de vue de l'étudiant sur le discours étudié. Méthode de travail pouvant faciliter quelque peu la tâche à des étudiants arabophones (il est à préciser que l'enseignement des sciences humaines a été totalement arabisé dès les années 80). En recourant régulièrement à des rappels morphosyntaxiques et lexico-sémantiques, notre souci est de permettre aux étudiants de renouer avec la langue française. Quant à la rhétorique, l'argumentation ou la stylistique propre à chaque discours, nous l'appréhendons par le biais de l'analyse textuelle. Notre public est composé de 13 étudiants (filles et garçons) en spécialité études stratégiques et internationales. La lecture des différents essais nous a permis de constater que l'ensemble partageait l'argumentation du sociolinguiste Ngalasso Mwatha, et le texte : *Et si les Africains quittaient le sommet de Montreux ?* semblait, à leurs yeux, fort pertinent, quant à l'approche sociolinguistique qui en est faite. Ce qui n'a guère été le cas de la réaction réservée au texte : *Mais que fait le Qatar dans la francophonie ?* de Calixthe Beyala. Un rejet catégorique et unanime lui a été consacré dans les écrits des étudiants.

En effet, Ngalasso Mwatha s'en est tenu à l'aspect linguistique de la francophonie. Le scénario qu'il a échafaudé, celui du retrait de l'organisation, de l'ensemble des pays africains, lui permettait de démontrer, chiffres à l'appui, que la langue française prospère grâce au continent africain et non aux politiques français. Une bonne partie des étudiants a apprécié la conclusion et l'a reprise à son compte. Pour eux, comme pour l'auteur : « La devise de la journée internationale de la francophonie *vivre ensemble, différent*, doit être un rappel permanent du sens profond du lien qui tient ensemble les Etats dits francophones. Ce lien, c'est la langue française qui le fait coexister, dans le même espace, des hommes et des femmes de cultures et de langues différentes.



La francophonie doit être un cadre, pas un carcan. » A cela, certains étudiants ont rappelé que ce qui les dérangeait, ce n'est point la langue française mais plutôt la politique étrangère française.

Pour Calixthe Beyala, son texte a été très mal perçu et une résonance des plus négatives a accompagné les productions écrites des étudiants. Pour ces derniers, si le Qatar a pu intégrer l'OIF, c'est certainement grâce à ses pétrodollars, mais aussi et surtout, parce que c'est l'OIF qui a enfreint toutes les règles de sa charte. De plus, pour la plupart d'entre eux, l'auteure exhorte ses concitoyens et les dirigeants français à rejeter la langue et la civilisation arabes. Choqués par la virulence des expressions telles que, *exclure le Qatar pour que la malédiction s'éloigne*, ou encore, *éloigner ce risque de nos enfants*, le texte de Beyala a fait ressurgir la problématique du choc des civilisations et le clivage Orient-Occident.

Quant à nous, nous considérons ce passage comme la plus idoine des conclusions :

La francophonie ne peut être fermée sur le français et son développement. Elle s'est légitimée sur le plan international comme revendication du multilinguisme. Cela entraîne un engagement à soutenir les autres langues et à prendre en charge leur développement, en les considérant non comme une menace mais comme un enrichissement. (Grandguillaume, 2008, 60 :61)

Bibliographie

- BARRAT, J. (1997). *La Francophonie : Une Géopolitique*. Paris, PUF.
- BEYALA, C. (2013). « Mais que fait le Qatar dans la francophonie ? », *Revue Marianne*.
- CHITOUR, C. (2012). *Francophonie : Que peut faire de plus l'Algérie ?*
- DESOUCHES, C. (1986). *Francophonie : difficile gestation d'un ensemble cohérent*. Bruxelles.
- GRANDGUILLAUME, G. (2008). *La francophonie vue du monde arabe et du Maghreb*. Paris, l'Harmattan.



NGALASSO-MWATHA, M. (2013). « Et si les africains quittaient le sommet de Montreux ? », *Le Temps SA*.

RIBA, P. (2013/2014). *Géopolitique de la francophonie*. Cours M2, FLE, Univ des Antilles.

SAINT-PROT.C (2013). *L'enjeu géopolitique de la Francophonie*. *Observatoire d'Etudes Géopolitiques*.

SOPPELSA, J. (2014). *La place de la francophonie dans les relations internationales*. Blog,Google.

WOLTON, D. (2008). *L'identité francophone à l'heure de la mondialisation*. C.R.S.F.

TEXTE 1 : Et si les Africains quittaient le sommet de Montreux?

Par Musanji Ngalasso-Mwatha,

Musanji Ngalasso-Mwatha, professeur de sociolinguistique et de linguistique africaine à l'Université de Bordeaux 3, imagine un scénario catastrophe pour la francophonie, dans le but de démontrer l'importance, et pas seulement en nombre, du continent africain.

Scénario catastrophe. Imaginons, l'espace d'un instant, que les 20 Etats africains qui ont le français comme langue officielle* et qui constituent le gros bataillon des pays participant aux sommets francophones, décident, retour de Montreux, dans un même mouvement, de quitter la francophonie et de proclamer langues officielles leurs propres langues ou une autre langue étrangère de dimension mondiale (mettons l'anglais) ou susceptible de le devenir (le chinois). Le vide créé ne pourrait pas ne pas se voir. Je vois déjà l'émotion, immense, que cela susciterait: ce serait un véritable coup de tonnerre dans le ciel bleu-blanc-rouge de la francophonie. Les conséquences seraient immédiates: le français, sans cesser d'être une langue internationale importante (avec environ 150 millions de locuteurs), ne serait plus l'une des langues officielles des Nations unies ni l'une des langues de travail de ce même organisme à New York et à Genève, rôle qu'il



est le seul à partager avec l'anglais. Ce rôle serait alors disputé entre l'espagnol, le portugais et l'arabe, qui sont aujourd'hui plus parlés que le français dans le monde et qui disposent d'une large audience dans un grand nombre d'Etats. La francophonie, comme organisation internationale fondée sur l'usage d'une même langue, le français, se réduirait à une peau de chagrin: il resterait seulement, comme Etats souverains, la France et Haïti, comme en 1945, à quoi s'ajouteraient deux principautés (Monaco et Andorre), une région autonome de l'Italie (Val d'Aoste), deux provinces du Canada (Québec et Nouveau-Brunswick), quatre provinces belges (Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur), des cantons suisses (Fribourg, Genève, Jura, Vaud, Neuchâtel et le Valais). Les sommets réunissant les chefs d'Etats et de gouvernements francophones deviendraient des réunions de famille, intimes et chamaillieuses. Les rencontres franco-africaines organisées périodiquement autour du président français cesseraient d'exister.

Ce scénario catastrophe est assurément loin de se produire, du moins dans l'immédiat. Deux raisons essentielles à cela. La première, c'est la solide implantation du français dans la plupart des Etats africains qui l'ont choisi, après leur accession à l'indépendance politique, comme langue officielle. Le français, héritage de la colonisation, n'a jamais été aussi prospère que depuis la décolonisation; il n'a jamais été aussi largement appris et pratiqué. Certains esprits chagrins, souvent mal informés, proclament, à qui veut les entendre, que le français est en crise voire en recul. La vérité, c'est que les pays africains indépendants ont fait pour le français bien plus que ne l'ont fait les colonisateurs eux-mêmes: dans les pays de colonisation belge (Congo-Kinshasa, Rwanda et Burundi) les administrateurs coloniaux s'adressaient à la population en kikongo, en lingala, en tshiluba, en kiswahili, en kirundi ou en kinyarwanda. L'enseignement dans les classes primaires était dispensé dans les langues locales avant d'être poursuivi en français. La presse écrite était en français, parfois en flamand, et en langues africaines. Les émissions de radio destinées à la population étaient diffusées dans les langues locales. L'affichage public était offert, en partie, dans ces mêmes langues. Aujourd'hui tout est en français dans la majorité des Etats et l'on parle de



recul de la langue officielle! En réalité, l’Afrique est le seul endroit de la terre où le français progresse significativement. Rappelons qu’en 1960, sans l’entrée massive des pays africains dans l’Organisation des Nations unies en tant que membres à part entière, le français ne serait pas devenu l’une des langues officielles et, avec l’anglais, l’une des langues de travail de cet organisme international. La seconde raison qui rend improbable le scénario catastrophe évoqué ci-devant, c’est l’attachement des Africains au français, une langue non africaine de dimension internationale dans laquelle ils voient un facteur d’ouverture au monde mais aussi un moyen d’ascension personnelle et professionnelle.

Le scénario catastrophe a été imaginé dans un seul but: mettre en exergue le poids immense de l’Afrique dans la francophonie mondiale. La francophonie institutionnelle existe grâce à l’initiative des Africains (Senghor du Sénégal, Bourguiba de Tunisie et Hamani Diori du Niger) alors même que dans le climat encore échaudé des années 1960, les dirigeants du Nord, à commencer par le général de Gaulle, se méfiaient d’une telle initiative par crainte d’être taxés de néocolonialistes. Ils n’ont adhéré à l’idée qu’en 1970, au moment de la création, à Niamey, de l’ACCT, future OIF, soit dix ans après la vague des indépendances. De Gaulle, parti du pouvoir en 1969, n’a donc pas pris part à l’éclosion de la francophonie officielle qu’il considérait comme dangereuse et à l’égard de laquelle il nourrissait une forte méfiance. Aujourd’hui le poids de l’Afrique est indispensable pour évaluer la francophonie: les Africains représentent à peu près la moitié du nombre total des francophones dans le monde. Les études projectives montrent que ce poids sera encore plus important dans un avenir qui n’est pas très lointain: en 2050 environ 80% des francophones dans le monde seront Africains. Explication: démographie stagnante au Nord, galopante au Sud.

La participation libre des Etats africains au mouvement francophone implique des droits et des devoirs pour tous les partenaires. Droit à la solidarité pour faire progresser partout la démocratie et les libertés publiques et individuelles; solidarité aussi dans le traitement des grands problèmes générés par la mondialisation et dont l’Afrique est l’une des



principales victimes, qu'il s'agisse de la désertification, de la déforestation ou des espèces animales menacées, des ressources du sol et du sous-sol, de la terre que nous habitons, de l'air que nous respirons ou des mers qui nous nourrissent, de la santé et de l'alimentation des populations, de la coopération économique ou de l'équilibre et de la réciprocité dans les échanges commerciaux. Droit au respect des identités culturelles et linguistiques, à la dignité et à l'égalité dans les rapports entre partenaires du Nord et du Sud. Mais la participation au mouvement francophone implique aussi des devoirs qui incombent d'abord à ceux dont le français est la langue naturelle à l'égard de ceux qui l'ont adopté comme langue seconde, langue officielle ou langue de travail et qui, de la sorte, contribuent à en assurer la diffusion et la vitalité au niveau mondial.

La francophonie, dont on sait aujourd'hui qu'elle progresse en Afrique, alors qu'elle est en chute libre comme langue de travail dans les organisations internationales, doit cesser d'être frileuse non seulement vis-à-vis des autres langues mondiales, comme l'anglais ou le chinois, dont elle craint, à tort, l'envahissement, mais aussi vis-à-vis des langues autochtones africaines dont elle ne souhaite la promotion que du bout des lèvres dans l'espoir de conserver des positions qu'à tort ou à raison elle croit pérennes.

Je l'écrivais il y a quelques années déjà: «Les progrès de la langue française en Afrique, dans les années à venir, dépendront de sa capacité à jouer un rôle décisif, non seulement comme moyen de communication national, international et interafricain, mais aussi et surtout comme facteur réel de développement dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de l'économie et de la vie sociale; ils dépendront également de l'accueil que les francophones du Nord réserveront aux productions littéraires, artistiques et scientifiques en provenance des pays du Sud. Il faut instaurer un dialogue des cultures, et d'abord un dialogue des langues, dans des conditions à la fois réalistes et acceptables, en évitant la diffusion à sens unique, appauvrissante pour tous. Dans tous les cas, la véritable coopération entre les peuples trouve son fondement dans le respect mutuel, l'échange équitable et la solidarité agissante.»**



La devise de la journée internationale de la francophonie, le 20 mars de chaque année, «Vivre ensemble, différents», doit être un rappel permanent du sens profond du lien qui tient ensemble les Etats dits «francophones». Ce lien, c'est la langue française qui fait coexister, dans le même espace, des hommes et des femmes de cultures et de langues différentes. La francophonie doit être un cadre, pas un carcan.

* Il s'agit des Etats suivants: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.

** Musanji Ngalasso-Mwatha, « L'indispensable coexistence avec les langues africaines », *Le Monde diplomatique*, numéro 417, 1988.

© 2013 Le Temps SA

Question :

En vous basant sur les arguments de l'auteur, commentez l'expression : « la francophonie doit être un cadre, pas un carcan ».

TEXTE 2 : Controverses : Mais que fait le Qatar dans la

francophonie ?

MARIANNE Vendredi 11 Janvier 2013

Les dirigeants de notre pays veulent-ils me faire accepter l'idée selon laquelle le riche a tous les droits ? Qu'il peut tout acheter, tout arracher, parce qu'il a des moyens économiques pour se le permettre ? J'ai envie de continuer à espérer que tout n'est pas cessible, qu'il y a des valeurs, des idéaux auxquels il conviendrait de s'agripper malgré la misère économique environnante. Que l'idée de la francophonie telle que conçue par ses pères fondateurs, dont Senghor, est de celles-là ; qu'elle n'est pas corruptible ni biodégradable. Qu'elle est une essence, la quintessence des peuples qui, au



fil des siècles, ont mis en commun la moelle de leur histoire faite de beauté et de laideur, de gloire et d'ombre. Que la francophonie n'est pas une denrée qu'on acquiert contre monnaie trébuchante sur les étalages des supermarchés ; qu'on ne se la procure pas comme des sacs à main dans les boutiques de luxe des Champs-Élysées ! Le Qatar se trompe d'adresse : on n'est pas chez Louis Vuitton !

L'entrée fracassante du Qatar dans la francophonie m'amène à affirmer que la francophonie n'est peut-être plus la francophonie. Qu'est-ce que c'est, cette chose inquiétante qui se met en place ? Quels sont ses objectifs ? Quel rêve, quel imaginaire la sous-tend ? Elle ne saurait plus se définir comme une association de pays ayant en partage le français parce qu'elle est pervertie pour ne point dire souillée et infectée par la cupidité de ses dirigeants. Que, ce faisant, ils ont trahi l'idéal francophone, trompé les peuples qui, malgré les difficultés que rencontre l'Organisation Internationale de la Francophonie, croyaient encore à la mise en place de certains ajustements idéologiques, politiques et économiques pour mieux l'habiter.

L'identité francophone vient de voler en éclats. Que nous reste-t-il donc ? Rien ou tout. Une angoisse, un cauchemar auquel on ne saurait faire face qu'en s'unissant et en se battant pour que la malédiction s'éloigne. On se doit de demander à nos dirigeants d'exclure le Qatar de la francophonie, donc de nos maisonnées, d'éloigner ce risque de nos enfants et de nos idéaux. Ils se doivent de nous rendre notre francophonie comme nous l'aimons, avec ses grandeurs idéologiques et ses faiblesses économiques, ses discussions interminables qui jamais n'aboutissent et ses moments de réelle fraternité. Nous la voulons pure comme aux premiers jours de sa naissance ; nous la préférons naïve et utopique comme à ses premiers cris, et, pour cela, je sévirai jusqu'à ce qu'on obtienne gain de cause. C'est une question de survie : celle d'une vision du monde, d'une civilisation.

Calixthe Beyala



Questions de compréhension (12 pts):

1. Donnez un autre titre au texte. (2 pts)
2. Quelle définition l'auteure donne-t-elle au concept de francophonie ? (2pts)
3. Pourquoi, d'après l'auteure, le Qatar a-t-il pu intégrer l'OIF ? (2pts)
4. Relevez 4 qualificatifs négatifs qui caractérisent la francophonie, aujourd'hui. (2 pts)
5. L'auteure parle de Francophonie ou francophonie ? justifiez votre réponse par une phrase ou expression du texte. (4pts)

Expression écrite (8 pts) :

Partagez-vous l'avis de l'auteure? Dites pourquoi en une vingtaine (20) de lignes.